



# Le Comité Social et Economique

→ un véritable contre-pouvoir  
au service des SALARIE(E)S

La loi a donné des prérogatives aux Comités Sociaux et Economiques (CSE), sur les questions telles que **la gestion, l'évolution économique et financière de l'entreprise, l'organisation et les conditions de travail, la formation professionnelle, les emplois et qualifications, les rémunérations, ...**

Mais aussi **la santé, la sécurité, les réclamations individuelles et collectives, les litiges,...**



En ce sens, le CSE assure **l'expression collective des**

**salariés** et permet **la prise en compte permanente de leurs intérêts** dans les décisions portant sur ces différents champs d'action. Il formule et examine toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail, d'emploi, de formation professionnelle des salariés et, plus globalement, leurs conditions de vie dans l'entreprise.

**Le CSE et l'action syndicale sont liés et complémentaires dans la nécessaire affirmation du contre-pouvoir des salariés.**

Les changements s'opèrent de plus en plus rapidement sans prendre la réelle mesure, ni des perturbations que cela génère, ni des laissés-pour-compte qui peuvent en découler.

Depuis plusieurs années, malgré les besoins, **l'effectif de la CEPAL s'étirole**. Même si sur de courtes périodes la tendance semble s'inverser, **le sous-effectif se vit trop souvent au quotidien**.

D'autant plus que l'environnement, qu'il soit politique ou financier, se charge régulièrement d'apporter son lot de contraintes et difficultés, sans parler des **réorganisations / restructurations locales ou nationales** qui peuvent interférer.

Nous savons tous que lors de ces occasions, sous couvert de gains de productivité, c'est l'emploi qui est visé..., et les salariés sont souvent les premiers à trinquer.

Que ces situations se conjuguent au passé ou au futur, **le travail et l'investissement des élu(e)s SPBA/CGT** ont permis ou permettront d'optimiser les volets sociaux attendants, pour qu'ils ne soient pas un leurre, mais un mécanisme efficace à l'attention de l'ensemble des salariés.

Face à des projets patronaux, dont la pertinence n'est pas toujours avérée, aucun salarié ne doit être laissé sur le carreau : impératif incontournable à nos yeux !!!

Au-delà de ces chantiers qui émailleront inévitablement la période à venir, **l'URGENCE** porte sur **les rémunérations** qui méritent une meilleure attention, sans oublier **les conditions de travail** et **la souffrance qu'elles génèrent auprès de plus en plus d'entre-nous**.

Sous couvert de x raisons, toutes meilleures les unes que les autres, les conditions de travail sont devenues celles des chaînes de production où le marquage à la culotte et les suivis qui s'empilent n'ont de cesse.

**Ensemble,  
disons STOP...**

Sur **les rémunérations**, plusieurs points sont à revoir :

- **Le salaire à l'embauche** qui se heurte à une concurrence accrue sur nos territoires et aux **différentiels conséquents** qui font le reste, provoquant notamment **un turn-over important et sans fin** qui impacte une majorité d'équipes.
- **La promotion dans l'emploi**, le nouvel Accord National promettait de régler cette anomalie mais, **malgré le texte applicable depuis janvier 2017**, on attend toujours !
- **Les revalorisations salariales régulières**, d'autant plus en période d'**inflation...**
- **Le plan de carrière** qu'il faut mieux définir, ce qui permettra à chacun(e) d'appréhender beaucoup plus en amont l'ensemble **des perspectives** qui lui sont **ouvertes**.

# Le CSE → un formidable outil social et culturel

## Notre implication dans les précédents Comités a toujours été importante :

- au sein des précédents bureaux,
- au niveau des commissions qu'elles soient obligatoires (*économique, emploi/formation, égalité, logement*) ou qu'elles soient sociales (*ensemble des activités socioculturelles*).



## La liste SPBA/CGT regroupe des femmes et des hommes, salarié(e)s de la CEPAL présent(e)s sur nos 2 régions.

L'ensemble de nos expériences doit nous permettre d'améliorer l'existant mais également de proposer de nouvelles activités.



## Une pépinière d'activités socioculturelles



### Actuellement :

Le budget consacré aux activités sociales et culturelles (+de 1 000 K€) vous appartient et est réparti sur différents postes :

- Culture,
- Voyages, Chèques vacances
- Locations
- Loisirs, Billetterie
- Sports
- Enfance, Festivités
- Fonds de secours, Solidarité

### ... des voies nouvelles :

- Développer les activités sociales et culturelles en ajustant les demandes aux besoins exprimés par le Personnel
- Améliorer le nombre d'utilisateurs de ces activités
- Proposer de nouvelles activités, sondage auprès des salarié(e)s à l'appui

La désignation des élu(e)s et de l'Organisation majoritaire au Comité Social et Economique est loin d'être banale. Il en va du sérieux de la surveillance que le pouvoir législatif a placée dans les mains des salariés et de leurs représentants.

**Pour être actif, le contre-pouvoir doit être réel... d'où l'importance d'accorder vos suffrages à des représentants SPBA/CGT expérimentés, efficaces et soucieux de vos demandes.**

**CEPAL**  
**Elections**  
**CSE 2023**

**DU 9 AU 17 NOVEMBRE 2023,**  
**EN VOTANT POUR LES CANDIDATS SPBA/CGT**  
**VOUS AUREZ L'ASSURANCE D'ÊTRE REPRÉSENTÉS**  
**PAR DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE, MOTIVÉS ET VIGILANTS.**

Avec la mise en place du prochain CSE, notre objectif est d'avancer sur tout ce qui touche la **rémunération et la carrière**, revalorisations et promotions à la clef, et d'obtenir des améliorations notables et sérieuses sur la **qualité de vie au travail...** ce qui permettra, à coup sûr, de stopper les trop nombreux départs de l'entreprise et soulagera par là-même nombre d'équipes.

→ aux Salarié.e.s et leurs Elu.e.s d'être **exigeants** et de négocier sans compromission !

**Pour défendre vos intérêts, vos élu(e)s SPBA/CGT seront toujours là pour :**

- Exiger des rémunérations légitimes, concurrentielles et leurs revalorisations
- Rendre la qualité de vie au travail plus confortable
- Protéger l'emploi et le contrat de travail
- Créer un rapport de force utile aux salariés

